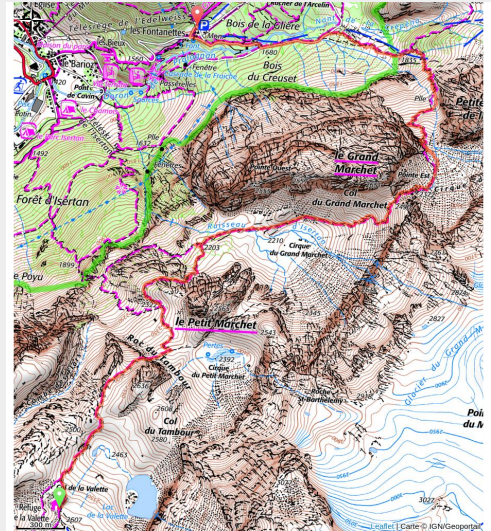


Du refuge de la Valette à Pralognan-la-Vanoise

Vanoise - PRALOGNAN-LA-VANOISE



Cascades du cirque du Grand Marchet (GOTTI Christophe)



Une traversée en balcon, au dessus de Pralognan-la-Vanoise. Le randonneur évolue de cirque en cirque, parmi des paysages tantôt bucoliques et vallonnés, tantôt rocailloux et austères.

La première partie de l'itinéraire réserve des **paysages sauvages et hors du temps**. A partir du **Col du Grand Marchet**, le décor devient très minéral ! Là-haut, le randonneur pourra contempler à loisir **les Aiguilles de l'Arcelin, l'Aiguille de la Vanoise et la Grande Casse** qui, avec ses 3855 mètres, constitue le **plus haut sommet de la Savoie**. De l'autre côté du Col, la vue plonge sur le **cirque du Grand Marchet et ses spectaculaires cascades**. Le retour à la civilisation s'opère dans une ambiance agréablement boisée, avec le traversée de la **forêt d'Isertan**.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 8.2 km

Dénivelé positif : 373 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Faune, Point de vue

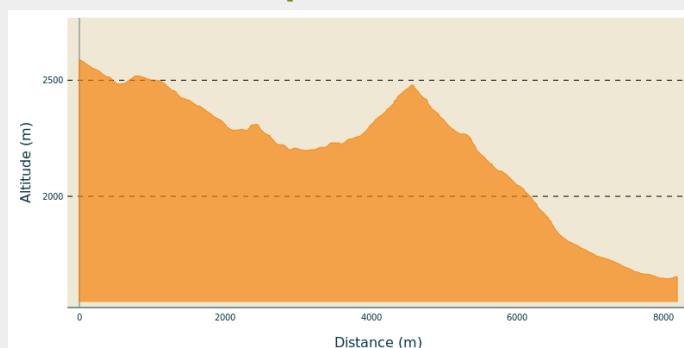
Itinéraire

Départ : Refuge de la Valette

Arrivée : Les Fontanettes, Pralognan-la-Vanoise

Communes : 1. PRALOGNAN-LA-VANOISE

Profil altimétrique



Altitude min 1645 m Altitude max 2588 m

Poursuivre sur le sentier qui part vers le nord en longeant le cirque de la Valette. Celui-ci passe à gauche du Roc du Tambour. Franchir le passage sur le versant abrupt avec une grande prudence si un névé persiste.

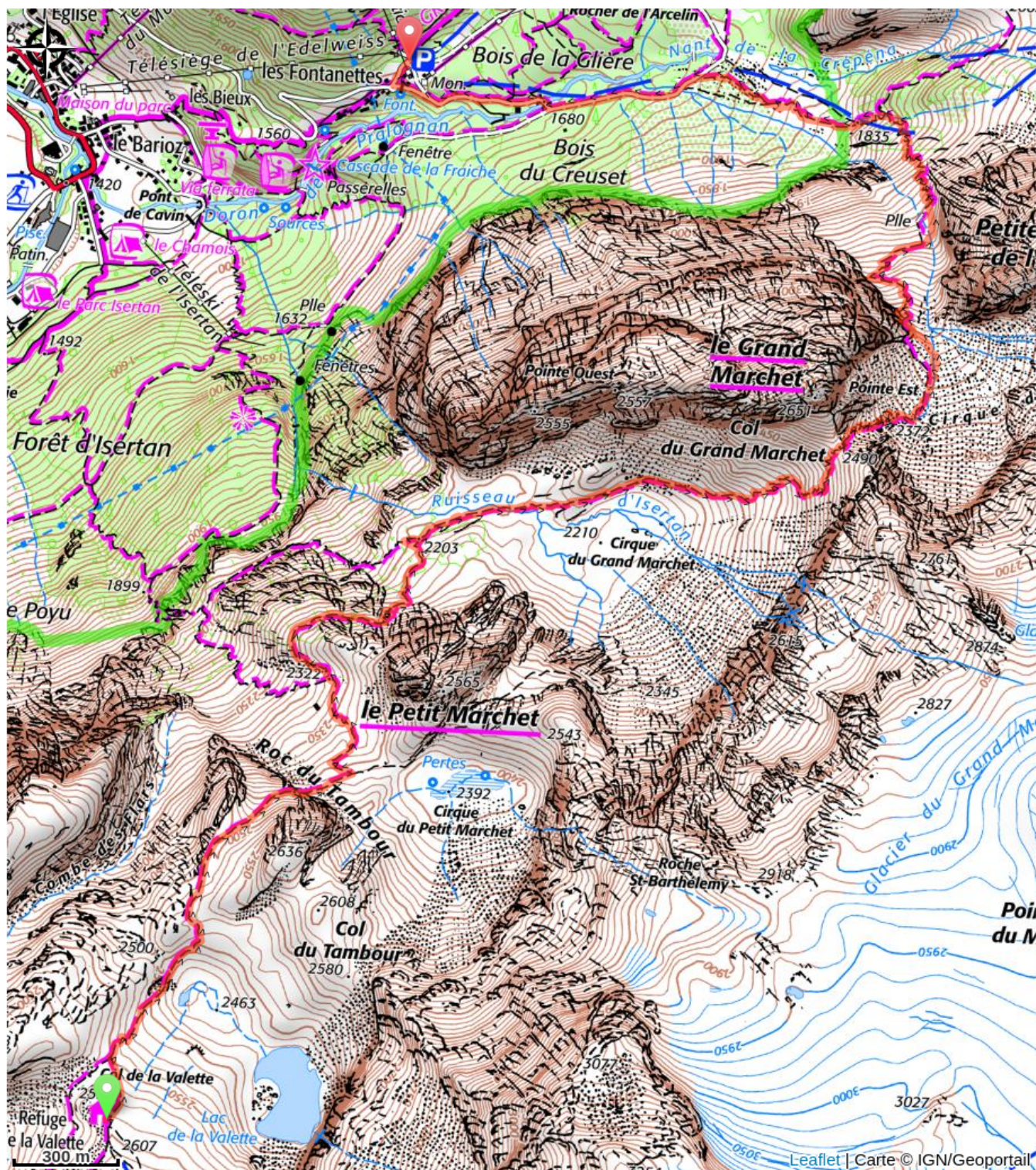
Arriver près du cirque du Petit Marchet : le sentier descend et contourne le sommet du Petit Marchet par l'ouest (névé persistant et dangereux en début de saison).

Traverser le court passage aérien équipé d'une chaîne et parvenir au cirque du Grand Marchet.

Entreprendre la montée jusqu'au col. La descente suivante est escarpée, suivre le sentier marqué par les cairns. Traverser le ruisseau et suivre le sentier.

A la prochaine intersection poursuivre sur la gauche. Arrivé sur la piste, prendre à gauche. Traverser le torrent de la Glière à la prochaine intersection et rejoindre le parking des Fontanettes.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.vanoise-parcnational.fr

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc national de la Vanoise

Jérôme CAVAILHES - 06.89.17.78.02 jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbues de Pralognan.

Toutes les activités dans cette zone sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, chasse, escalade, etc ...

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s'est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Carte précise: www.vanoise-parcnational.fr/fr/download/file/fid/9782